

REGLEMENT « La p'tite Plume »
11ème TOURNOI REGIONAL DE CRETEIL
Classements de NC à R6 maximum
LES 23 ET 24 OCTOBRE 2021

Art. 01 Le tournoi est autorisé sous le numéro **en cours d'homologation**

Le gymnase : NELSON PAILLOU : 14 rue des Sarrazins 94000 CRETEIL, sur 7 terrains.

Art. 02 Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD, des règlements particuliers de la LIFB et du règlement ci-après.

Art. 03 Tout participant doit **être en règle avec la FFBaD** et doit être en possession de **sa licence compétition le jour du tirage au sort et de la compétition.**

Art. 04 Le Juge-Arbitre du tournoi est **Brigitte Vincent**, ses décisions sont sans appel et elle est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement.

Art. 05 Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux. Le gymnase comporte 7 terrains.

Art. 06 Le tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBaD autorisés à jouer dans la catégorie minimes, cadets, juniors, séniors et vétérans. Le tournoi est de type standard : les inscriptions seront donc prises en compte par ordre de réception.

Cinq tableaux seront proposés : SH, SD, DH, DD, DM, organisés par Top. Les tableaux sont ouverts aux classements de NC à R6 maximum. Les tableaux se joueront en poules suivies d'une élimination directe.

Toutefois l'organisation se réserve le droit de changer le mode de qualification en cas de variation des inscriptions.

Art. 07 Les séries seront découpées en TOP.

Trois séries (S1, S2 et S3) seront composées selon le nombre de participants, les CPPH des participants et l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Les séries proposées sont : **A titre indicatif**

Série 3 (NC à P10) cph de 0 à 7,99

Série 2 (D9, D8) cph de 8 à 31,99

Série 1 (D7, R6) cph de 32 à 127,99

L'organisation se réserve le droit de découper les séries ci-dessus afin d'équilibrer les tableaux en nombre de participants.

Art. 08 Aucun surclassement ne sera accepté sur le tournoi. Chaque joueur sera automatiquement inscrit dans la série de son classement à la date du 23 septembre 2021.

Art. 09 La fin des inscriptions est le **26 septembre 2021**. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

La cote d'un joueur pris en compte pour la répartition dans les tableaux sera celle du **23 septembre 2021**.

Le **tirage au sort** aura lieu en présence du Juge Arbitre le **09 octobre 2021**.

Les têtes de séries seront déterminées à partir du CPPH du **07 octobre 2021**.

Art. 10 Le montant des droits d'engagement est de **15€ pour 1 tableau, 20€ pour 2 tableaux**.

Les forfaits intervenant après la date limite d'inscription ne donneront pas lieu à un remboursement, sauf justificatif valable. 2 € par joueur sont reversés à FFBaD.

Art. 11 Les inscriptions se feront uniquement en ligne en remplissant le formulaire d'inscription disponible à l'adresse suivante :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSf2sx6jdeIJmF6RsWK8j1-kerTGq8ud3nYi4xfcWCCmiXUdTQ/viewform?usp=sf_link.

Aucune inscription par mail ou par téléphone ne sera prise en compte. Le règlement des frais d'inscription se fera le jour du tournoi lors du pointage.

Un joueur n'ayant pas acquitté ses droits d'engagement ne sera pas autorisé à jouer

Seules les inscriptions complètes seront prises en compte.

Les inscriptions de joueurs d'un club par un autre club ne seront prises en compte que si, et **uniquement** si, les joueurs concernés ont confirmé leur inscription.

Toute modification et annulation devra être faite par écrit ou par mail à : tournoi@badmintoncreteil.fr

Art. 12 Les volants officiels seront : **YONEX Aerosensa 20** et **Mavis 500**.

Art. 13 Les matchs seront **auto-arbitrés** jusqu'aux finales où un arbitre (ou faisant office) sera éventuellement proposé par le comité d'organisation au juge arbitre. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).

Art. 14 Le **temps de repos** entre deux matchs sera au minimum de 20 minutes.

Art. 15 Les joueurs disposent de **cinq minutes** entre l'appel et le début de leur match.

Art. 16 Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain autre que l'infrastructure sera compté faute sauf au service où le joueur pourra resservir une nouvelle fois.

Art. 17 Le partenaire d'un joueur défaillant devra prévenir, **par mail**, l'organisateur de son choix du nouveau partenaire ou de sa non-participation sinon le caractère volontaire du forfait sera retenu par le Juge Arbitre.

Art. 18 Tout participant devra se faire pointer dès son arrivée, chaque jour de la compétition.

Art. 19 Tout joueur encore qualifié ne pourra pas quitter le gymnase entre deux matchs sauf après accord du juge arbitre.

Art. 20 Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match. Aucun des joueurs ne sera autorisé à quitter le terrain.

Art. 21 **La cérémonie protocolaire de remise des récompenses** se déroulera **uniquement** à la fin de chaque journée.

Art. 22 Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge arbitre avant son premier match du tournoi.

Art. 23 Chaque participant autorise la diffusion de photographies prises pendant la compétition, sauf avis contraire donné par écrit le jour du tournoi.

Art. 24 **Le comité se réserve le droit en cas de crise sanitaire de modifier la répartition des tableaux et de ne jouer qu'en simple. Le comité vous avertira.**

Art. 25 **Toute participation implique l'adoption du présent règlement.**